



© DG Trésor

## Lettre économique d'Egypte

N° 61 – Juin 2016

*En ce début de Ramadan les problèmes monétaires évoqués le mois dernier demeurent. Les entreprises souffrent de plus en plus de la pénurie de devises sur le marché interbancaire officiel et la croissance commence à passer en-dessous des projections (3,5 %), même s'il y a d'autres causes. Comme prévu l'inflation repart nettement à la hausse, nourrie par la dévaluation de mars et par les augmentations de prix habituelles pré-Ramadan sur tous les produits de consommation associés à cette période. Cela risque d'entraîner une nouvelle hausse des taux de base alors que le coût de financement du déficit budgétaire est déjà très élevé.*

*Les prévisions pour l'année 2016/2017 me semblent trop optimistes tant en recettes (ralentissement de la croissance, absence de TVA) qu'en dépenses, donc l'objectif de déficit en-dessous de 10 % sera difficile à atteindre et il devrait rester autour de 10,5% ou 11% du PIB. En attendant, le gouvernement annonce de nouvelles grandes dépenses publiques (projets, approvisionnement) comme une sorte de énième plan de relance keynésien. Cela ne suffira pas à faire décoller l'économie tant que les réformes structurelles n'iront pas à leur terme (subventions, TVA, service public). Celles-ci sont justement en débat au Parlement et la presse locale fait par ailleurs état de la reprise des discussions entre le gouvernement égyptien et le FMI. Bonne nouvelle.*

*Franc Sécula*

*Conseiller économique*

### Conjoncture économique

### Point sur le tourisme en Egypte

Laurent Boulan

[laurent.boulan@dgtrésor.gouv.fr](mailto:laurent.boulan@dgtrésor.gouv.fr)

Le tourisme est **un secteur clé pour l'économie égyptienne**. C'est tout d'abord **un des principaux moteurs de la croissance et de l'emploi**. D'après le *World Travel & Tourism Council*, il a contribué à 11,4% du PIB<sup>1</sup> et a généré 2,6 M d'emplois directs et indirects (soit environ un emploi sur dix) en 2015. C'est également **une des principales sources de recettes en devises**. En effet, les revenus du tourisme ont représenté 38 % des recettes en devises sur la période 2011-2016, soit en moyenne 7,6 Mds \$ par an. Enfin, **l'effet multiplicateur du secteur touristique sur le reste de l'économie<sup>2</sup> est généralement supérieur à celui des autres secteurs<sup>3</sup>**.

<sup>1</sup> Contribution directe (activité des hôtels et restaurants) et indirecte (activité économique générée par les hôtels et restaurants)

<sup>2</sup> Le surplus de consommation des ménages engendré par les revenus liés au tourisme stimule l'activité économique.

<sup>3</sup> Selon l'étude *The Economic Impact of Tourism in Egypt* réalisée par l'ECES en 2000, les devises touristiques exercent un impact plus fort sur la création de richesses et sur l'emploi que les investissements dans le secteur agricole ou extractif.



**Or, le secteur touristique égyptien a alterné crises et rémissions depuis 2011.** Si en 2009/10, année record, l’Egypte a accueilli 13,8 M de touristes pour 11,6 M \$ de revenus globaux, **la révolution a entraîné une chute continue des entrées en 2010/11 (-13 %) et 2011/12 (-8 %)** pour s’établir à 11 M fin juin 2012. Néanmoins, la durée moyenne de séjour a progressé durant cette période à 12 nuits, ce qui a permis d’amortir la baisse des revenus (-9% en 2010/11 et -10% en 2011/12).

**En 2012/13, les entrées touristiques ont progressé à nouveau pour s’établir à 12,2 M (+12 %),** ce qui a permis une légère augmentation des revenus (+6 %). Néanmoins, **le tourisme a connu une nouvelle chute considérable en 2013/14** suite au renversement du président Morsi. Sur la période, les entrées touristiques ont baissé à 8 M (-35 %) et les revenus ont plongé à 5,1 Mds \$ (-45 %), l’impact de la baisse des entrées étant aggravé par la réduction de la durée moyenne de séjour à 9 nuits.

**L’année 2014/15 a vu un fort rebond du secteur,** les entrées ayant connu une hausse de 29 % (à 10,2 M) et la durée moyenne de séjour ayant retrouvé son niveau d’avant 2011 (9,9 nuits), **permettant une hausse conséquente des revenus (+45 % à 7,4 Mds \$).** Mais **l’année 2015/16, à cause de la perception négative du climat sécuritaire, connaît un nouvel effondrement de l’activité touristique.** Au cours des neuf premiers mois 2015/16, les entrées touristiques ont chuté de 25 % à 5,7 M, baisse aggravée par la réduction de la durée moyenne de séjour de 9,9 à 7,9 nuits. Par conséquent, les revenus ont également baissé de 42% pour s’établir à 3,2 Mds fin mars 2016.

Afin de favoriser le redressement de l’activité, le ministre du Tourisme Yahia Rached a élaboré **un programme de relance.** De plus, la Banque Centrale a décidé de geler le remboursement des dettes des acteurs du secteur touristique pour une durée de 3 ans. Mais, **à court terme, la reprise du tourisme en Egypte dépendra principalement de la levée des embargos européens sur les vols vers l’Egypte** et en particulier vers Charm el-Cheikh. En effet, les touristes russes, britanniques et allemands représentent près de 50% des touristes étrangers en Egypte et constituent la majorité de la clientèle du Sud Sinaï, région qui concentrerait 35% de la capacité hôtelière et générerait 45% de l’ensemble des revenus touristiques. **A moyen et long terme, l’Egypte pourrait envisager de diversifier ses marchés touristiques et d’élargir son offre** afin de profiter au mieux de son potentiel.

Evolution du nombre de touristes et des recettes touristiques



—●— Nombre de touristes (en M)  
—■— Revenus du tourisme (en Mds USD)

Source : CAPMAS

## Finances publiques

## Le projet de budget pour l’année 2016/17

Laurent Boulan

[laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr](mailto:laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr)

[Télécharger le projet de budget](#)  
(en arabe)

Suite à l’approbation du président Sissi, le ministre des Finances Amr Al-Garhi a présenté devant le Parlement le projet de budget pour l’année fiscale 2016/17. **Tablant sur un taux de croissance de 5,2 %, le gouvernement prévoit de ramener le déficit public de 11,5 à 9,8 % du PIB.** La réduction du déficit budgétaire reposerait à la fois sur **la hausse des recettes** et sur **la maîtrise des dépenses.**

Les revenus attendus s’élèvent à 631 Mds LE, **en hausse de 20,2 %** par rapport aux dernières prévisions d’exécution budgétaire pour l’année 2015/16. **Cette hausse serait principalement portée par les revenus fiscaux qui augmenteraient de 19,5 % à 433 Mds LE.** La progression des recettes fiscales résulterait d’**une croissance économique soutenue, d’un renforcement des mesures de lutte contre l’évasion fiscale** et de **la poursuite des réformes fiscales,** avec notamment **la mise en place de la TVA** (33 Mds LE escomptés ; 1,1



**Les grandes lignes du budget 2016/17**

(en Mds LE)	2015/16 prévision	2016/17 budget	Variation
Recettes totales	525,1	631	+ 20,2 %
Recettes fiscales	362,5	433,3	+ 19,5 %
Autres recettes	158,4	195,5	+ 23,4 %
Dons	4,2	2,2	- 47,6 %
Dépenses totales	828,8	936	+ 12,9 %
Salaires & Traitements	212	228,1	+ 7,6 %
Intérêts de la dette	244	292,5	+ 19,9 %
Subventions, dons, sécurité sociale	212	210,3	- 0,8 %
Investissements	71,3	107	+ 50,1 %
Achats	35,2	40	+ 13,6 %
Autres	54,3	58,1	+ 7,0 %
Déficit	303,7	305	
Acquisition nette d'actifs financiers	14,5	14,4	
<b>Déficit budgétaire total</b>	<b>318,2</b>	<b>319,4</b>	
<b>En % du PIB</b>	<b>11,5%</b>	<b>9,8%</b>	
<b>Hypothèses</b>			
PIB nominal (en Mds LE)	2772	3246	
Croissance du PIB réel (en %)	4,4	5,2	
Baril de Brent (en \$)	47	40	

% du PIB) et la **réforme de la taxe foncière**. Quant aux autres revenus, ils progresseraient de **23,4 %** à 195,5 Mds LE, grâce à l'intégration accrue des profits du Canal de Suez, de la Banque Centrale et des entreprises publiques dans le budget de l'Etat mais aussi grâce à l'augmentation des recettes issues de la vente d'actifs non financiers (bâtiments, terrains) et grâce à la hausse des ressources destinées au financement des investissements. Enfin, le montant budgété des dons officiels à recevoir reste marginal (2,2 Mds EGP).

Les dépenses progresseraient de **12,9 %** à 936 Mds LE. La hausse des dépenses au titre des salaires devrait être contenue (+ 7,6 % à 228,1 Mds LE), ce qui s'explique par les mesures passées (restrictions des embauches) et futures (adoption de la loi sur le service public). A contrario, les dépenses au titre du service de la dette continueraient de croître à un rythme soutenu (+19,9 % à 292,5 Mds LE). En 2016/17, le service de la dette représenterait ainsi 31 % des dépenses totales, un niveau record. Les dépenses sociales baisseraient légèrement (- 0,8 % à 210,3 Mds LE) suite à la forte réduction des subventions aux produits pétroliers (- 43,2 % à 35 Mds LE) qui viendrait compenser la hausse conséquente des dépenses liées aux services sociaux (+17,6 %). Les dépenses d'investissement devraient considérablement augmenter (+50,1 % à 107 Mds LE) ce qui traduit la volonté du gouvernement d'accélérer la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures. Enfin, les achats de biens et services progresseraient modérément (+13,6 % à 40 Mds LE), tout comme les dépenses régaliennes (+ 7 % à 58,1 Mds LE).

Le déficit public s'établirait donc à **319,4 Mds LE en 2016/17, soit 9,8 % du PIB** contre 318,2 Mds LE de déficit prévu cette année, soit 11,5 % du PIB. Le niveau de la dette serait ainsi ramené de 99,9 % du PIB en 2015/16 à **97,1 % du PIB en 2016/17**.

Ce budget est actuellement analysé par une commission parlementaire et fait l'objet de nombreuses discussions. Le principal point d'achoppement concerne les ressources allouées aux secteurs de l'éducation, de la santé et de la recherche scientifique. En effet, les dépenses consacrées à ces secteurs sont actuellement inférieures à ce que prévoit la constitution (c'est-à-dire des dépenses au moins équivalentes à 6 % du PIB pour l'éducation<sup>4</sup>, à 3 % du PIB pour la santé et à 1 % du PIB pour la recherche scientifique à partir de 2016/17). De nouveaux arbitrages budgétaires pourraient donc avoir lieu avant le vote du Parlement.

**Stratégie économique**

**La stratégie de développement de l'Egypte en 2016/17**

Laurent Boulan

[laurent.boulan@dgtresor.gov.eg](mailto:laurent.boulan@dgtresor.gov.eg)



[Télécharger l'annonce officielle](#)  
(en arabe)

[Télécharger un résumé](#)  
(en arabe)

Le ministre de la Planification Ashraf Al Araby a présenté la stratégie gouvernementale dans les domaines économique et social pour l'année 2016/17, **première année de la stratégie « Vision 2030 »**. A cette occasion, le ministre a détaillé les objectifs et projets de son gouvernement dans l'ensemble des secteurs d'activité.

Parmi les objectifs économiques annoncés, on notera notamment la **réduction du taux de chômage de 12,3 à 11,9 % de la population active et la progression du taux d'investissement de 14,7 à 16,4 %**.

La stratégie gouvernementale comprend notamment un programme de développement sectoriel ciblé qui passe par **des mesures structurelles** ainsi que par **l'exécution de projets**.

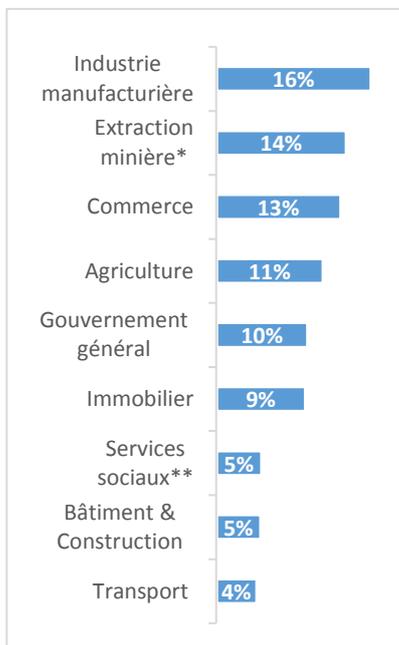
<sup>4</sup> 4 % de PIB pour l'éducation primaire et secondaire et 2 % de PIB pour l'éducation supérieure



Les mesures structurelles s'orientent autour de trois axes. D'une part, **le gouvernement a l'intention d'améliorer le climat des investissements** via l'ouverture d'un guichet unique pour les investisseurs, la création de nouvelles branches du GAFI en région, la mise en œuvre de réformes législatives telles que la loi sur les faillites ou encore la promotion des investissements dans les régions peu développées.

D'autre part, **il entend améliorer le climat des affaires dans les secteurs clés de l'économie**, ce qui passe notamment par le règlement de l'ensemble des arriérés dus aux compagnies pétrolières avant la fin de l'année 2016, la réduction du temps nécessaire pour obtenir des licences industrielles et la stimulation des investissements dans les secteurs du tourisme et du commerce intérieur.

**Principaux secteurs d'activité en termes de contribution au PIB durant l'année 2014/2015**



\* Pétrole, gaz & autres

\*\* Santé, éducation & autres

Source : BCE

Enfin, **il envisage d'accroître la compétitivité des PME** grâce à la mise en œuvre de l'initiative de la BCE relative aux financements des PME, l'établissement d'institutions de microcrédit, la simplification des procédures d'octroi de licences ainsi que grâce à la réforme du droit de la concurrence qui devrait permettre aux PME de participer aux appels d'offres publics.

Le développement économique passe également par **la mise en œuvre de projets sectoriels**. Voici ce qu'on peut retenir des priorités du gouvernement dans le domaine économique pour l'année 2016/17 :

- **Agriculture** : continuer la bonification d'1,5 million de feddans
- **Industrie** : réhabiliter 135 usines, construire deux complexes industriels (à Qena et Fayoum), développer les installations et les infrastructures des zones industrielles, simplifier les procédures administratives liées aux investissements, accroître la production automobile, adopter le plan-cadre pour le projet du Triangle d'Or, **établir une compagnie au capital d'1 Md LE** pour gérer le projet de construction de la cité des meubles à Damiette
- **Développement urbain** : achever la construction de 456 000 logements sociaux, réhabiliter 50 000 habitations dans des bidonvilles
- **Transports** : achever la construction de 16 nouvelles routes et débiter la construction de routes stratégiques dans le Sud Sinaï, continuer les travaux de la ligne 3 du métro du Caire et débiter ceux de la ligne 4, développer le canal de Suez
- **TIC** : débiter la construction de 7 zones technologiques, lancer la technologie 4G, rénover 400 à 500 bureaux de postes
- **Energie** : achever la construction de 8 centrales électriques (capacité installée supplémentaire de 20 GW) et finaliser des projets dans les énergies renouvelables (capacité installée supplémentaire de 3,3 GW)
- **Tourisme** : passer de 15 à 35 marchés touristiques, créer de nouvelles lignes aériennes, développer les infrastructures touristiques et l'éco-tourisme, intensifier les mesures favorables aux investissements

On notera que les secteurs qui ont les plus forts objectifs de croissance en 2016/17 sont ceux du **bâtiment et de la construction** (+12 %), des **TIC** (+7,6 %), du **tourisme** (+7,3 %) ainsi que ceux du **transport** et de **l'industrie manufacturière** (+5,5 %).



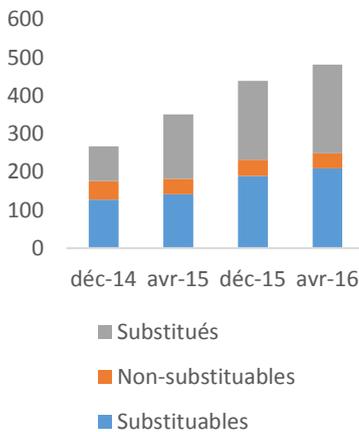
**Politiques publiques**

**L’Egypte touchée par des pénuries de médicaments**

Camille M’Jati

[camille.mjati@dgtresor.gouv.fr](mailto:camille.mjati@dgtresor.gouv.fr)

**Evolution du nombre de médicaments en pénurie**



Source : Egyptian Drug Shortage Directorate  
(Ministère de la Santé et de la Population)

Le secteur des produits pharmaceutiques est considéré comme l’un des plus dynamiques de l’économie égyptienne, principalement en raison de l’évolution démographique du pays. Il représente un marché d’une valeur de près de 3 Mds € en 2015 qui est principalement animé par une dizaine de multinationales (dont les sociétés françaises Sanofi et Servier), par une dizaine de sociétés publiques réunies au sein de la Holding Company for Pharmaceuticals et par une vingtaine de sociétés privées égyptiennes comme Pharco et Eipico.

Ce secteur est confronté à de nombreux défis comme le développement de la contrefaçon (qui concernerait jusqu’à 10 % des produits sur le marché selon l’OMS) et, depuis quelques mois, à une hausse des pénuries de médicaments, qui n’épargnent pas les produits contre les maladies graves. Sur les 14 000 médicaments enregistrés au ministère de la Santé et de la Population, le Drug Shortage Directorate affirmait que 189 médicaments substituables (remplaçables par d’autres médicaments) et 43 non-substituables étaient en pénurie au cours du mois de décembre 2015, chiffres considérés comme sous-évalués par les associations de pharmaciens, qui estiment que près de 180 produits sans substituts étaient en pénurie en décembre 2015.

La dévaluation importante de la livre égyptienne et les difficultés croissantes d’accès aux devises au cours de ces derniers mois ont considérablement accru les coûts de production. Ainsi, dans un marché très dépendant des importations et où les prix sont maintenus à un faible niveau par les autorités, la production de certains médicaments ne serait plus rentable. Les tenants du maintien de prix faibles estiment cependant que les producteurs, qui ont réalisé d’importants bénéfices en 2015, sont en mesure de faire face à ces changements et condamnent l’arrêt de la production de ces médicaments.

En réaction à ce phénomène, les autorités égyptiennes ont décidé le 18 mai 2016 de l’augmentation de 20% des prix de vente des médicaments dont le prix est inférieur ou égal à 30 LE (avec, pour les médicaments inférieurs à 10 LE, un plancher de 2 LE et un plafond de 6 LE). Cette augmentation concernerait 50 et 75% des produits sur le marché.

Cette décision a reçu un accueil mitigé. Les producteurs, distributeurs et pharmaciens s’accordent à dire que cette hausse est insuffisante pour compenser le retard accumulé au cours des dernières années mais se divisent au sujet de la nouvelle répartition de leurs marges. Certains médias et de nombreuses ONG déplorent de leur côté l’existence d’un montant plancher de 2 LE ainsi que le manque de clarté de cette décision (le prix de référence, 30LE, s’applique dans certains cas aux tablettes et dans d’autres à tout le paquet de médicaments) qui risquent de rendre ces traitements beaucoup moins abordables pour une partie de la population.



## Politiques publiques

### L'Egypte finalise la libéralisation du secteur électrique

Ludovic Haren

[ludovic.haren@dgtresor.gouv.fr](mailto:ludovic.haren@dgtresor.gouv.fr)

Le texte organisant la libéralisation de la production et de la distribution d'électricité a été publié dans le journal officiel fin mai, après plus d'un an d'attente.

Ce texte renforce les attributions du régulateur indépendant EgyptERA (*Egyptian Electric Utility and Consumer Protection Regulatory Agency*) qui sera notamment **en charge de l'attribution des licences de production et de distribution aux opérateurs privés**. EgyptERA veillera à ce que chaque distributeur ait un accès au réseau de transport dans des conditions de concurrence justes et déterminera les tarifs. Le réseau de transport d'électricité restera quant à lui propriété de l'Etat égyptien, à travers la société publique EETC.

## Politiques publiques

### L'Egypte prépare le lancement de la 4G

Ludovic Haren

[ludovic.haren@dgtresor.gouv.fr](mailto:ludovic.haren@dgtresor.gouv.fr)

L'Autorité Nationale de Régulation des Télécommunications a invité les 3 opérateurs mobiles actuels, Vodafone, Orange et Etisalat, à **faire des offres pour l'obtention de licences 4G LTE**. L'opérateur historique Telecom Egypt, toujours détenu à 70% par l'Etat égyptien, a également été convié à faire une offre.

**Les attributions devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année**. Les réseaux des 3 opérateurs mobiles existants devraient être opérationnels rapidement, de simples modifications logicielles étant suffisantes pour permettre le passage à la 4G. Telecom Egypt devra en revanche construire son réseau. L'Autorité de Régulation envisage donc d'accorder la licence à l'opérateur historique quelques mois avant les attributions aux autres opérateurs.

Les opérateurs estiment qu'il y a actuellement environ **3 millions d'appareils compatibles 4G en Egypte**.

## Brèves et indicateurs

### Brèves économiques

Laurent Boulan

[laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr](mailto:laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr)

- Calculé en glissement annuel, **le taux de chômage s'élevait à 12,7 % de la population au premier trimestre 2016**, contre 12,8 % de la population au premier trimestre 2015.

- D'après le ministre de la Planification, **la croissance en volume du PIB a atteint 4,5 % au premier semestre de l'année fiscale 2015/16**. Selon les prévisions du gouvernement, elle devrait être de 4,4 % sur l'ensemble de l'année 2015/16.

- **L'indice PMI s'est établi à 47,6 au mois de mai 2016**. Ce score marque un huitième mois consécutif de dégradation de l'activité dans le secteur privé non-pétrolier.

- Calculée en glissement annuel, **l'inflation s'établissait à 12,3 % au mois de mai 2016**.

- **Les réserves nettes en devises de la Banque Centrale ont atteint 17,52 Mds USD au mois de mai 2016**, en hausse de 3% par rapport au mois précédent.


**Brèves et indicateurs**
**Indicateurs**

Indicateurs trimestriels		Oct-Dec 2014/15	Jan-Mars 2014/15	Avril-Juin 2014/15	Juil-Sept 2015/16	Oct-Dec 2015/16
<b>Taux de croissance réel du PIB (y/y) aux prix du marché</b>		4,3	2,6	4,5	3,0	3,8
<b>Comptes externes en Mds USD</b>	<b>Solde commercial</b>	-10,5	-9,2	-9,5	-9,9	-9,6
	<i>dont hydrocarbures</i>	-0,5	-0,7	-1,2	-1,1	-1,2
	<b>Balance des services</b>	1,9	0,2	0,8	1,7	0,5
	<i>Revenus du tourisme</i>	1,9	1,5	1,9	1,7	1
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,4	1,2	1,3	1,4	1,3
	Transferts privés (nets)	4,7	5	4,9	4,3	4
	<b>Compte courant</b>	-2,7	-4,0	-3,8	-3,9	-5
	<b>Compte de capital et financier</b>	0,4	5,9	11,3	1,5	7,8
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1,2	2,5	1,3	1,4	1,7
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	-2,4	0,03	1,4	-1,4	-0,2
	<b>Balance des paiements</b>	-1,4	-0,03	4,8	-3,7	0,3
Indicateurs mensuels 2015 - 2016		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
<b>Inflation (y/y) en %</b>	IPC urbain	10,1	9,1	9,0	10,3	12,3
	Inflation sous-jacente	7,7	7,5	8,4	9,5	12,2
<b>Taux d'intérêts (corridor BCE) en %</b>	Taux de rémunération des dépôts	9,25	9,25	10,75	10,75	10,75
	Taux de refinancement	10,25	10,25	11,75	11,75	11,75
<b>Taux de change moyenne mensuelle</b>	LE pour 1EUR	8,51	8,57	9,36	10,07	10,03
	LE pour 1USD	7,83	7,84	8,41	8,88	8,88
<b>Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois</b>		16,48	16,53	16,56	17,01	17,52

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique du Caire (adresser les demandes à [franc.secula@dgtrésor.gouv.fr](mailto:franc.secula@dgtrésor.gouv.fr)).

**Clause de non-responsabilité**

Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique du Caire

Adresse : 10 rue Sri Lanka – Zamalek – Le Caire

Rédigée par : Camille M'Jati, Ludovic Haren, Laurent Boulan

Revue par : Franc Sécula

Version du 15/06/2016